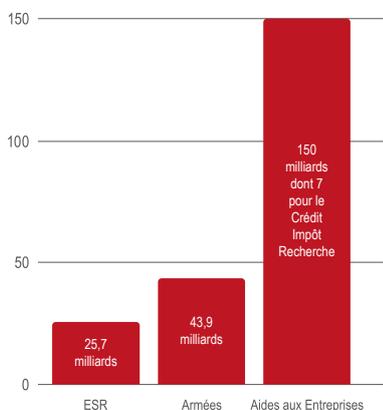


Projet de loi de finances 2023 et ESR

Une augmentation en trompe l'œil... qui ne doit tromper personne !

29 novembre 2022

Le gouvernement Borne fait adopter le projet de loi de finances 2023 (PLF) par le Parlement, à coups répétés d'articles 49-3. Il prévoit un budget pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR) de 25,7 milliards. Qu'en est-il réellement ?



Comparons un peu !

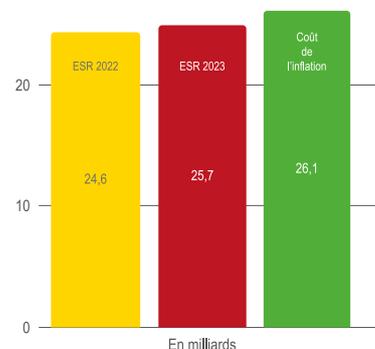
Comparée aux 150 milliards d'aides publiques pour les entreprises (soit 30 % du budget de l'État), cette dotation pour l'ESR apparaît plus que modeste. On notera ainsi que le Crédit Impôt Recherche (CIR) s'élève à 7,4 milliards/an, qu'il est versé surtout aux grosses entreprises, alors que l'ESR public en aurait bien besoin !

La CGT revendique la réaffectation à l'ESR public des budgets du CIR.

Quant au budget des Armées, il s'élèvera en 2023 à 43,9 milliards d'euros. Depuis 2017, hausse historique de 11,7 milliards de la dotation aux armées, quand celle allouée à l'ESR a augmenté seulement de 3,6 milliards sur la même période..

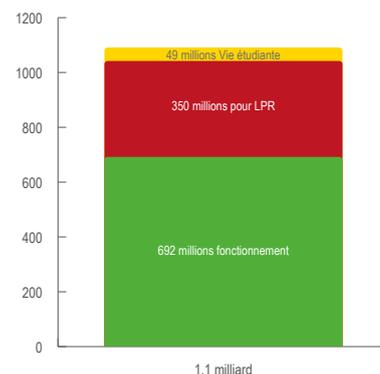
Budget en hausse ? Et l'inflation ?

La communication de notre Ministère vise à afficher une augmentation (en trompe l'œil) de +1,09 milliard entre 2022 et 2023. En réalité, au regard de l'inflation de 6,2% en 2022, il aurait fallu 1,476 milliards pour au minima stabiliser le budget : le budget de l'ESR perd donc 400 millions en euros constants, entre 2022 et 2023.



Sur 1,09 milliard en plus...qui sont en fait 376 M€ en moins... :

- 350 millions d'euros pour le déploiement de la LPR, incluant des mesures de casse statutaire comme les Chaires de Professeur Junior (CPJ) et l'individualisation de rémunération (RIPEC).
- 49 millions pour la Vie Étudiante. C'est déjà trop, Monseigneur ! Les étudiant-es qui font la queue pour l'aide alimentaire vous remercient... Faute de moyen, des CROUS ferment des restaurants ou réduisent les portions...
- 692 millions pour l'ESR dont 364 millions prévus pour la prise en charge de l'augmentation de 3,5 % du point d'indice. C'est très insuffisant au regard de l'inflation : le salaire réel baisse. Par ailleurs, la compensation par l'État est très partielle : elle n'inclut pas les contractuel·es hors-plafond d'emploi (35 % des 200.000 agent-es de l'ESR). Selon nos calculs, c'est plutôt 500 millions d'euros qu'il faudrait. Sans oublier que ce « dégel » est totalement insuffisant. Quasi-gelé depuis 20 ans, notre traitement a perdu de 20 à 25 % de sa valeur depuis 2000.



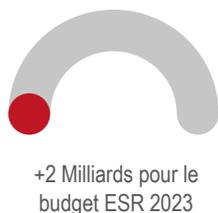
Bref, si l'on sort des éléments de langage du gouvernement, ce n'est pas un budget en augmentation pour l'ESR en 2023, mais en baisse ! Or, notre secteur est déjà sinistré depuis plusieurs années, attaqué par l'enseignement privé, soumis à une logique de mise en concurrence entre établissements. L'ESR public a fait face sans moyens supplémentaires à une démographie étudiante en forte progression. L'université a ainsi accueilli entre 2011 et 2021, +227.000 étudiant-es (+16%) : sans aucun poste de titulaires en plus.

Que va-t-il se passer réellement avec ce budget en baisse ?

Comment chauffer les universités cet hiver ? Le gouvernement annonce pour 2023 une rallonge de 275 millions d'euros pour la facture énergétique des établissements d'ESR, tout en admettant qu'elle s'élèvera à au moins 700 millions ! Comment fonctionner normalement ? Comment permettre aux étudiants de profiter du service public de l'ESR ?

Ce sont encore les personnels et les étudiant-es qui vont payer l'ardoise : télé-enseignement, fermeture de services, moins de recrutements, dégradation des conditions d'études et de travail,...

La CGT FERC Sup revendique



Budget ESR



Budget Recherche

J'adhère
à la



La CGT
des établissements
d'Enseignement supérieur
et de Recherche

Nom :

Prénom :

Composante ou service :

.....

Tél. :

Courriel :

Bulletin à retourner rempli à :

<https://cgt.fercsup.net/cgt-ferc-sup/je-me-syndique/>